



village

Mémoire présenté à l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM)

Dans le cadre de la consultation publique sur l'itinérance et la cohabitation sociale à Montréal

2025

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL (SDC) DU VILLAGE

À propos de la SDC du Village

Mission

La mission de la Société de développement commercial (SDC) du Village est de soutenir, représenter et défendre les intérêts collectifs de nos membres afin de favoriser leur développement. Valoriser, embellir et animer notre territoire est au coeur de notre raison d'être puisque nous avons l'expertise, la compréhension et le soutien du milieu.

Vision

La SDC du Village souhaite développer une offre commerciale riche, favoriser la prospérité économique de nos membres et faire rayonner nos communautés engagées, afin de positionner le Village parmi les destinations 2SLGBTQIA+ les plus festives, inclusives et sécuritaires du monde entier.

Territoire

La SDC du Village représente quelque 255 entreprises situées sur la rue Sainte-Catherine Est entre Berri et Cartier et sur la rue Atateken entre René-Lévesque Est et Robin.

Équipe



**GABRIELLE
RONDY**

DIRECTRICE
GÉNÉRALE



**EMILIE
COGNARD**

ADJOINTE À LA
DIRECTION



**GILLES
PAQUETTE**

RESPONSABLE DU
SERVICE AUX
MEMBRES



**ERIC
T. NADEAU**

CHARGÉ DE
PROJETS -
ÉVÉNEMENTS

Introduction

La Société de développement commercial (SDC) du Village, représentant quelque 255 membres, joue un rôle stratégique dans la dynamisation et la revitalisation du quartier du Village à Montréal.

Au-delà de son rôle de représentation et de défense des intérêts commerciaux, la SDC s'engage activement dans l'amélioration de la qualité de vie de ses membres et de la communauté locale.

Le Village, reconnu mondialement comme une destination 2SLGBTQIA+ qui accueille chaque année des millions de visiteur·euse·s, notamment durant la piétonnisation estivale, est un lieu de rencontre, de diversité et de culture, mais également un quartier où les défis liés à l'itinérance sont omniprésents.

Dans ce mémoire, la SDC du Village partage son expérience et ses observations pour contribuer à la réflexion menée par l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) sur les conditions de succès pour une cohabitation sociale harmonieuse et l'intégration des ressources destinées aux personnes en situation d'itinérance à Montréal.

Bien que nos recommandations soient ancrées dans notre expérience spécifique, elles s'adressent à l'ensemble des quartiers montréalais, et mettent en lumière des stratégies qui peuvent être transposées à d'autres contextes urbains.

L'itinérance, bien qu'un défi complexe et multidimensionnel, ne doit pas être vue uniquement sous l'angle de la stigmatisation ou de la criminalisation. Elle appelle des solutions globales, humaines et durables, qui favorisent l'inclusion, la sécurité et le respect mutuel dans tous les quartiers de la ville.

La réalité de l'itinérance à Montréal : enjeux et défis globaux

L'itinérance à Montréal est un phénomène qui touche plusieurs secteurs de la ville, y compris les quartiers centraux comme le Village, mais également d'autres zones résidentielles et commerciales.

Bien que les causes de l'itinérance soient diverses — pauvreté, manque d'accès à un logement stable, problèmes de santé mentale ou de dépendance, exclusion sociale — la manière dont elle est vécue par la population locale varie selon les quartiers.

Le Village, en raison de sa proximité avec plusieurs services de soutien, est un point de convergence pour de nombreuses personnes en situation d'itinérance. Cependant, l'impact de cette situation se fait également sentir dans d'autres quartiers de Montréal. Les commerçant·e·s, les résident·e·s et les visiteur·euse·s perçoivent parfois l'itinérance comme une source de tension, engendrant un sentiment d'insécurité ou une baisse de l'achalandage. Les incivilités et les enjeux liés à la propreté affectent directement la vitalité commerciale des secteurs touchés par l'itinérance.

Cela entraîne, au final, une pression accrue sur les autorités publiques, les organismes communautaires et les commerçant·e·s, qui peinent à répondre aux besoins de manière cohérente et structurée.

Une des premières étapes pour une gestion réussie de l'itinérance est d'adopter une approche intersectorielle, qui inclut à la fois les ressources sociales, les politiques publiques et les efforts de la communauté locale, tant résidentielle que commerciale. La cohabitation sociale ne peut être envisagée de manière isolée ; elle nécessite une vision commune partagée par tous les acteurs : les autorités locales, les organismes communautaires, les entreprises et la société civile.

L'expérience du Village : initiatives et stratégies adoptées

La SDC du Village a développé des initiatives spécifiques pour répondre à l'itinérance dans le quartier, et bien que ces actions aient été adaptées à notre contexte local, plusieurs de ces pratiques peuvent servir de modèle pour d'autres secteurs de Montréal.

Renforcement des partenariats avec les organisations communautaires

L'un des piliers de notre approche est le renforcement des partenariats avec des organisations spécialisées, comme La Maison du Père. En collaborant avec ces organismes, nous avons pu développer des projets d'insertion professionnelle, telle que la brigade de propreté et d'horticulture des Allié·e·s, qui visent à offrir une seconde chance aux personnes en situation d'itinérance. Ce projet inclut le développement de nouvelles compétences, ainsi que des possibilités d'emplois dans des entreprises du quartier, souvent offertes par nos membres.



L'expérience du Village : initiatives et stratégies adoptées

Médiation sociale et services de proximité

Dans un souci d'améliorer la cohabitation et de répondre aux besoins croissants des personnes en situation d'itinérance dans le Village, la SDC a déployé une brigade d'agent·e·s d'accueil entre janvier 2021 et décembre 2022, en réponse à l'ouverture du refuge de la Place Dupuis.

Ce projet, lancé dans un contexte de transition post-ouverture du refuge, visait à assurer un accueil respectueux et humain des personnes en situation de vulnérabilité tout en préservant la qualité de vie des résident·e·s et commerçant·e·s du quartier.

La brigade d'agent·e·s d'accueil était composée de personnes formées spécifiquement pour intervenir dans des situations de médiation sociale. Ces agent·e·s ont joué un rôle clé de liaison entre les personnes en situation d'itinérance, les commerçant·e·s, les résident·e·s et les services sociaux.

Leur mission consistait à désamorcer les tensions potentielles, orienter les individus vers les ressources adéquates et favoriser un environnement plus serein dans le secteur, notamment autour de la Place Dupuis. Ils ont également été un point de contact essentiel pour renforcer la communication entre les différents acteurs du quartier.



L'expérience du Village : initiatives et stratégies adoptées

Ce modèle de médiation sociale de proximité, centré sur l'accueil et la gestion des situations complexes avec tact et empathie, a permis de créer un climat de confiance et de réduire les tensions.

En travaillant étroitement avec les services communautaires, les agent·e·s ont pu orienter les individus vers des solutions de logement ou d'autres formes de soutien. L'expérience de cette brigade a démontré l'importance de la présence d'intervenant·e·s spécialisé·e·s, capables de répondre à des besoins immédiats tout en favorisant un environnement respectueux et inclusif. La mise en place de cette brigade, avec des effectifs assez stables pendant près de 2 ans, a contribué au succès du projet, les agent·e·s pouvant créer des liens forts avec les personnes en situation de vulnérabilité.

La SDC recommande l'extension de ce modèle dans d'autres quartiers de Montréal, où la visibilité de l'itinérance est également un défi, en particulier dans les zones proches de services d'urgence ou de refuges.

La médiation sociale de proximité, telle qu'elle a été mise en place dans le Village, constitue un levier important pour favoriser une cohabitation harmonieuse, réduire la stigmatisation et répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance de manière efficace et humaine.



Sensibilisation et formation des commerçant·e·s

Les commerçant·e·s sont souvent en première ligne face à l'itinérance, ce qui peut entraîner des sentiments de frustration et de stigmatisation. La SDC a donc partagé des séances de formation visant à sensibiliser les commerçant·e·s aux réalités vécues par les personnes en situation d'itinérance.

Ce type de formation aide à instaurer un climat de confiance et à réduire les tensions. Nous recommandons d'étendre cette approche à d'autres quartiers où la relation entre les commerçant·e·s et les personnes en situation de vulnérabilité pourrait être améliorée.

La SDC du Village a également créé un aide-mémoire, pour ses membres, afin de les aider à pouvoir rejoindre les bonnes ressources en cas d'urgence. Il est essentiel d'accompagner les commerçant·e·s, déjà suffisamment confronté·e·s aux défis de l'itinérance.



QUI APPELER EN CAS D'URGENCE?
WHO TO CALL IN AN EMERGENCY?

911 Besoin d'intervention pour une situation d'urgence liée à la sécurité ou à la criminalité. Need to intervene in an emergency situation related to safety or crime.	EMMIS (438) 372-4387 EMMIS@MONTREAL.CA Régler ou prévenir les enjeux de cohabitation sociale sur le domaine public. Resolve or prevent social cohabitation issues on public property.	311 Signaler un enjeu lié à la propreté dans l'espace public. Demandez le numéro de référence. Report an issue related to cleanliness in public spaces. Ask for the reference number. Exemples : <ul style="list-style-type: none">Nettoyage de graffitis sur les façadesNettoyage des entrées de commercesSignalment et nettoyage d'un dépôt sauvageSignalment et nettoyage d'un campement illégalNettoyage des crèdiers Migozi zéroSignalment d'un bois d'équipement (poubelles, bancs publics, trous sur trottoir ou chaussée, etc.)Signalment du non respect de la collecte des déchetsRamassage de seringues
---	---	---

Partage de préoccupations ou questions sur la cohabitation sociale et le partage de l'espace public :
cohabitationvm@montreal.ca

village



Infrastructures publiques et aménagements urbains

Un autre aspect fondamental dans l'intégration harmonieuse des personnes en situation d'itinérance est l'aménagement des espaces publics.

À travers nos différents projets, nous avons eu l'occasion d'introduire des éléments d'aménagement tels que des bancs publics, des toilettes et des zones ombragées, qui ont permis non seulement de créer des espaces sûrs et accueillants pour toutes, mais aussi de répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance.

Ces aménagements doivent être réfléchis de manière à promouvoir la coexistence des différentes populations sans compromettre la sécurité ou la qualité de vie des autres usager·ère·s.



Principes de cohabitation sociale et d'intégration harmonieuse : une approche systémique

La cohabitation sociale harmonieuse est un objectif ambitieux, mais réalisable, qui repose sur l'adoption d'une approche systémique et collaborative.

Voici quelques principes qui devraient guider la réflexion à l'échelle de Montréal :

- Respect mutuel : chaque personne, qu'elle soit commerçant·e, résident·e ou en situation d'itinérance, mérite d'être respecté·e et traité·e avec dignité. Ce respect doit être au cœur des politiques publiques et des initiatives communautaires.
- Accessibilité des services : l'accès aux services sociaux et aux ressources d'aide à l'itinérance doit être universel et facile. Cela inclut une meilleure information sur les services disponibles sur tout le territoire et une communication claire à la population générale pour éviter les malentendus.
- Approche basée sur la prévention : plutôt que de simplement gérer les conséquences de l'itinérance, il est crucial d'adopter une approche proactive qui s'attaque aux causes profondes de la problématique, telles que le manque de logements accessibles et l'absence d'un filet de sécurité adéquat pour les personnes vulnérables.

Nos recommandations pour la Ville de Montréal

À la lumière de notre expérience dans le Village, nous proposons les recommandations suivantes pour assurer une cohabitation sociale harmonieuse et une intégration efficace des personnes en situation d'itinérance dans l'ensemble de la métropole :

1. Renforcer la coordination entre les acteurs publics, privés et communautaires : la Ville de Montréal doit faciliter la mise en réseau des différents acteurs concernés par l'itinérance, incluant les services sociaux, les organisations communautaires, les commerçant·e·s, ainsi que les autorités municipales.

2. Créer des espaces multifonctionnels d'intégration : des espaces publics, comme des centres d'accueil temporaires et des lieux de service, doivent être aménagés dans tous les quartiers pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance (alimentation, besoins sanitaires, soins de santé de première ligne, vêtements, etc.), tout en garantissant la sécurité et le bien-être de toutes.

3. Améliorer la sécurité et la cohabitation sociale : il est nécessaire d'augmenter les services de sécurité de proximité, notamment des patrouilles de médiation sociale, pour favoriser une cohabitation harmonieuse entre les différentes communautés. Ces patrouilles doivent être formées pour gérer les situations délicates et favoriser le dialogue entre les commerçant·e·s, les résident·e·s et les personnes en situation d'itinérance.

4. Développer des programmes d'insertion à grande échelle : ces programmes doivent aller au-delà de l'emploi temporaire pour inclure des mesures de formation continue et de soutien à long terme, permettant une véritable réinsertion sociale et professionnelle.

Nos recommandations pour la Ville de Montréal

5. Favoriser une approche participative et inclusive dans la planification des interventions : les personnes en situation d'itinérance doivent être consultées et impliquées dans les décisions concernant les services qui les affectent. Cela inclut des consultations régulières avec les communautés locales pour ajuster les programmes en fonction des besoins réels.

6. Sensibiliser et impliquer la communauté locale : il est nécessaire de mettre en place des programmes de sensibilisation pour informer les commerçant·e·s et les résident·e·s sur les réalités de l'itinérance. Cela pourrait inclure des ateliers, des conférences ou des initiatives éducatives sur la lutte contre la stigmatisation des personnes en situation d'itinérance.

7. Optimiser l'aménagement et la propreté du quartier pour une meilleure intégration : il est essentiel de repenser certains aménagements urbains pour offrir des espaces conviviaux et inclusifs qui favorisent l'intégration sociale. De plus, il est primordial de veiller en permanence à assurer la propreté des quartiers, pour la sécurité de toutes. Les enjeux liés à la propreté sont une des principales causes freinant l'activité commerciale. La mise en place de brigades dédiées est nécessaire pour assurer le succès dans l'implantation de nouvelles ressources.

8. Favoriser l'accès à l'information : la SDC du Village recommande de faciliter l'accès des personnes en situation d'itinérance à l'information et aux ressources disponibles dans tous les quartiers montréalais. Des panneaux d'information clairs, multilingues et visibles pourraient être installés dans les lieux stratégiques pour diriger les personnes vers les ressources appropriées.

Conclusion

La SDC du Village est convaincue qu'une approche globale, intersectorielle et inclusive est la clé d'une cohabitation sociale réussie dans l'ensemble de la métropole.

En tirant parti de notre expérience et de nos initiatives passées, nous proposons une vision à la fois humaine et pragmatique de la gestion de l'itinérance à Montréal.

Nous croyons qu'il est possible de bâtir une ville où chaque individu, indépendamment de sa situation sociale, peut vivre dignement et en harmonie avec les autres.

La SDC du Village est prête à travailler avec tous les acteurs concernés pour mettre en place ces solutions et contribuer activement à la réussite de cette mission collective.



village

1211, RUE SAINTE-CATHERINE EST
MONTRÉAL (QC) H2L 2H1

514.529.1168
VILLAGEMONTREAL.CA

